

PROJET «Le Jardin des Saveurs»

Date : 10/02/2021

Les porteurs du projet :

-M. Naud & Mme Costanzo

Pour l'annexe du CRFP de Martillac
(Institut Don Bosco)

-Mme Caroline Fredi

Pour Asso SemoPerma

Asso SemoPerma

Graine d'action en permaculture

CONTEXTE

L'annexe du CRFP de l'IDB de Martillac est une maison d'habitation dans laquelle sont accueillis 6 jeunes de 15 à 17 ans, encadrés par des éducateurs dont les bureaux sont surplace. Cette maison dispose d'un vaste jardin clôturé. Le jardin situé à l'arrière de la maison, est destiné à recevoir, à terme, 3 chalets d'habitation supplémentaires.

L'avant de la maison dispose d'une zone enherbée de 130m², exposée Sud-Sud-Ouest. Nous envisageons l'implantation du « Jardin des saveurs » sur cet espace, sur 50m² environ. Sur cette zone devant la maison sont présents au Sud un figuier, à l'Est un palmier et un vieil et bel arbre non identifié à ce jour. Un cabanon de jardin en bon état général est situé sur le côté Est de la maison. Des gouttières sont situées sur cette même façade Est. Une plate-bande de 5m sur 1,20m est implantée juste devant l'entrée, plein sud.

Une observation succincte du sol (test de la texture du sol) permet de constater qu'il est composé à 45% de sable, 40% d'argile et 15% de limon. Ce qui en fait un sol équilibré, au stade prairie, prêt à être cultivé.

Le tri sélectif des déchets est déjà mis en place dans la maison, seuls les déchets compostables ne sont pas encore recyclés. Nous voici prêt à valoriser localement les déchets en favorisant le soin à la biodiversité en milieu semi-rural, le tout à travers un projet porteur de sens, solidaire et tourné vers l'avenir. Cette collaboration s'envisage dans un contexte politique favorable aux projets de transition écologique.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Asso SemoPerma a pour vocation la promotion de la Permaculture par tous les moyens à disposition. Nous proposons d'accompagner vos équipes et vos jeunes sur la création d'un écosystème sur 80m² (Poulailler inclus).

Celui-ci prendrait la forme d'un jardin comestible (arbres fruitiers, arbustes à baies, plantes aromatiques, légumes annuels) sur 50m², nourri par les déchets de cuisine compostés, et abreuvé par l'eau de pluie du toit, récupérée dans une cuve.

Attendant, nous proposons d'accompagner à la création d'un poulailler. Notre idée serait de délimiter 2 zones distinctes et bien séparées à l'intérieur de cet abri, pour en faire un usage double : un abri pour les outils de jardins et un abri aménagé pour l'accueil nocturne de 3 poules. En clôturant une zone de 30/40m² autour du cabanon (le long de la clôture des voisins, à l'Est) nous aurions l'enclos du poulailler, ombragé par la haie épaisse, laquelle nous sépare de ces voisins.

L'implantation coordonnée de ces systèmes permettrait un fonctionnement autonome en terme de recyclage des déchets compostables, et de rassembler les jeunes et les adultes du lieu autour de ce projet collaboratif sur un thème aux enjeux citoyens actuels et nécessaires.



OBJECTIFS

1. Prendre soin du Vivant. Trier pour limiter le gaspillage alimentaire en valorisant les déchets.
2. Créer une dynamique autour d'un projet commun en utilisant et valorisant les compétences internes, et en créant du lien entre eux et avec le voisinage.
3. Permettre aux jeunes de mobiliser leur goût de l'apprentissage par l'action constructive, collaborative, utile, agréable et mesurable, et comprendre le fonctionnement d'un écosystème.
4. Proposer aux jeunes « déracinés » un biais supplémentaire pour favoriser leur « implantation » dans leur nouveau lieu de vie.

TEMPORALITE

Projet sur 9 mois en 2 phases :

- **Phase 1 (de Mars à Juillet 2021)** : Présentation du projet, préparation des bacs de plantations, installation cuve de récupération d'eau, conception puis réalisation du poulailler (dans l'abri) et de sa clôture, installation des composteurs, organisation du tri sélectif, plantation des arbustes et des plantes annuelles, mise en place du calendrier d'entretien et du planning de responsabilité pour le jardin et pour les poules ;
- **Phase 2 (d'Août à novembre 2021)** : Récoltes, entretien régulier (paillage, arrosage, soin des plantes, soin des poules), préparation du sol pour l'hivernage (protéger les habitants du sol), plantation arbre fruitier.

Par la suite, on pourrait imaginer un accompagnement plus espacé, sur 2 années supplémentaires, pour aider à la pérennisation du projet, par exemple :

Année 2 : Phase d'observation (critique constructive, amélioration)

Année 3 : Phase de projection (« lâcher la main » ou agrandir le projet)

MOYENS

- **Humains** : - Compétences internes (Educateurs, agents de maintenance de l'institut Don Bosco)
- Asso SemoPerma (accompagne et coordonne la mise en place des objectifs)
- Les Jeunes accueillis
- **Logistiques** : - Abri de jardin présent sur place
- Terrain de 130m² à disposition
- Toiture à proximité pour l'eau de pluie
- Composteurs (Mairie ou Bordeaux-métropole)
- **Financiers** : - Achat matériel clôture enclos des poules (50m linéaire)
- Achat matériel complémentaire aménagement poulailler
- Achat cuve récupération d'eau
- Achat matériel (planches de coffrage et équerrres) pour réaliser les bacs de culture
- Achat outils de jardin
- Achat de plantes (fruitières et vivaces)
- Participation financière à l'accompagnement du projet par Asso SemoPerma

EVALUATION

1. Constater l'évolution de la quantité de déchets jetée au « tout-venant » (mesure : pesée, volume ?)
2. Apprécier le nombre de personnes investies dans ce projet
3. Apprécier le ressenti des jeunes et des accompagnants, ayant travaillé sur la mise en place et le suivi de ce projet
4. Constater l'utilisation et le bon entretien du jardin et des gallinacées

ORGANISATION DES SEANCES :

18 interventions d'Asso SemoPerma, surplace, réparties et adaptées aux besoins de la mise en œuvre du projet, tout au long de ces 9 mois.